

LE MAG

NUMÉRO 8
2025

de L'Yvette

DOSSIER
SPÉCIAL
Crue 2024



Le SIAHVVY au service de notre vallée

Depuis maintenant plusieurs années, la renaturation des rivières est un axe majeur des interventions du Syndicat. Aujourd'hui, réaliser de la Prévention des inondations (PI) sans intégrer la gestion du milieu naturel (GEMA) est illusoire. La conciliation de ces deux thèmes est devenue indispensable.

En effet, les derniers espaces potentiels susceptibles de retenir une partie des crues, dans ce territoire particulièrement dense et urbanisé, concernent les zones humides de la vallée, qu'il convient de protéger systématiquement. Pour cela, il faut les acquérir, les aménager et les gérer.

Les évènements d'octobre 2024 sont venus confirmer la nécessité de poursuivre notre modèle de gestion



par Michel BARRET,
Président du SIAHVV

La situation de ces dernières années, avec les différentes crues et les multiples alertes dues à l'augmentation de la fréquence des situations orageuses et des risques liés, a nécessité une refonte majeure de la politique en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et, de ce fait, une amélioration de la gestion du risque inondation.

Les évènements d'octobre 2024 sont venus confirmer le besoin de poursuivre notre modèle de gestion, notamment en développant des zones naturelles d'expansion de crues et des zones non constructibles, mais aussi en multipliant les actions de résilience.

Le Programme de Restauration et de Gestion Écologique (PRGE) de l'Yvette et de ses affluents, adopté par le SIAHVV en 2014, reste la base de travail pour la programmation des études et des travaux du Syndicat. Ce programme fixe les grands axes d'interventions tant en GEMA qu'en PI et sert dorénavant de trame pour le plan d'investissement du SIAHVV.

Ainsi, dans ce contexte historique, il convient d'aborder dans ce numéro de notre magazine annuel, la gestion des crues et le fonctionnement des bassins, mais également le volet assainissement, qui se retrouve au cœur des différents sujets, soit par la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel, soit par les impacts des inondations dans les réseaux.

Le SIAHVV, de par son approche globale, permet ainsi d'aborder plusieurs sujets majeurs relatifs aux cours d'eau et à l'environnement afin de favoriser la perception qu'ont les usagers de cet ensemble particulièrement complexe.

Ensemble, nous pouvons faire la différence

SOMMAIRE

Souvenirs Souvenirs

Un événement climatique d'une ampleur sans précédent

Prévenir et alerter les populations une priorité pour le SIAHVV

Des solutions fondées sur la nature pour réduire le risque inondation

Les bassins de rétention

3

Comprendre qui fait quoi pendant un événement Hydrométéorologique

14

4

Face au risque inondation, j'adapte mon logement

15

6

Focus Travaux 2025

16

8

Construction de la nouvelle STEU de La Verrière/ Le Mesnil St Denis

18

12

Agenda 2025

20

Souvenirs

Le pont du Tramway à Longjumeau



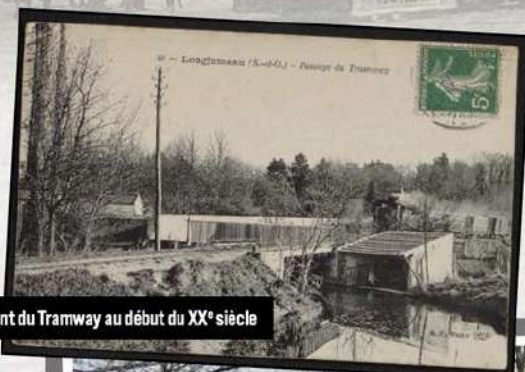
**Aujourd'hui,
rue du Canal, peu
de chance de croiser
un tramway !**

En revanche, de 1894 à 1936, il était courant de voir circuler l'Arpajonnais, locomotive à vapeur chargée d'acheminer les productions agricoles de l'Essonne jusqu'à Paris. Une ligne de chemin de fer longue de 37 km, reliant Arpajon à la Porte d'Orléans, avait été construite, et permettait également aux voyageurs de rejoindre Paris en 1h46.

Il pouvait circuler jusqu'à 12 trains par jour !

Peu à peu, et face à la concurrence du trafic routier, le réseau de tramway fut supprimé au profit d'un service de bus.

Le pont du Tramway au début du XX^e siècle



Le pont aujourd'hui



Pont du Tramway

Ligne de chemin de fer

Gare de Longjumeau

La gare de l'Arpajonnais se situait face à la place Steber



L'ancien trajet de l'Arpajonnais en 1933

4
Un évènement climatique,

d'une ampleur sans précédent !

En France, le risque d'inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones.

Le Bassin versant de l'Yvette n'échappe pas à ce risque.

Régulièrement, l'Yvette et ses affluents subissent des crues, plus ou moins importantes, plus ou moins impactantes.

Les dernières crues majeures du bassin versant sont celles des années 1979, 1999, 2016 et 2018.

Celles d'octobre 2024 ont été d'une ampleur inégalée, de mémoire d'homme.

Le bassin versant de l'Yvette a connu son automne le plus humide depuis 1986, couplé à une année particulièrement pluvieuse. Il a été enregistré un cumul de pluie sur septembre de 116 mm, ce qui correspond à + 145 % par rapport aux moyennes saisonnières.

Avec des sols saturés en eau, les pluies, provoquées par la tempête Kirk, puis par Leslie, ne se sont pas infiltrées et sont venues grossir les fossés, les rus et les ruisseaux, puis l'Yvette, engendrant une inondation extrême, aux multiples conséquences.

1 français sur 4 est concerné par le risque inondation



Bassin de Bures-sur-Yvette saturé



Comprendre l'onde de crue

Les niveaux d'eaux continuent de monter dans les rivières, même après les dernières pluies... Vrai !

La propagation des masses d'eau est en réalité assez lente, couplée au ruissellement et à l'accumulation des eaux de pluies urbaines venant grossir progressivement les cours d'eau.

Ainsi, il faut 48h pour que l'onde de crue arrive du bassin de St Forget dans les Yvelines, jusqu'à la commune de Longjumeau en Essonne.

C'est pourquoi des inondations peuvent subvenir même par beau temps !

Les actions du SIAHVY

Depuis 2016, le SIAHVY mène de nombreuses actions afin de réduire l'impact des inondations. Il aménage **des Zones d'Expansion de Crues (ZEC)**, des espaces naturels qui sont inondés lors de fortes pluies afin de stocker les excédents d'eau. Ces zones naturelles viennent compléter des ouvrages plus structurants, construits dans les années 1960-1980.

De nombreux outils ont également été déployés pour la **prévision des crues** :

- mesures en temps réel,
- prévision des crues,
- alerte aux riverains.

Le SIAHVY intègre dans sa démarche un fort volet de **réduction de la vulnérabilité** des bâtiments publics, des entreprises et des habitations privées situés en zones inondables.

POUR ALLER PLUS LOIN

De nombreux projets restent à mener. Avec l'expérience des inondations de 2024, le SIAHVY s'est engagé à étudier de nouveaux aménagements, toujours dans l'optique de réduire le risque inondation de la vallée.



Zone d'expansion de crue

La crue de juin 2016, considérée comme une crue centennale, avait atteint une hauteur d'eau de 3m05, au niveau de la station de mesure de Villebon-sur-Yvette, correspondant à un débit de 25.4m³/s.

En octobre 2024, le débit de l'Yvette était de 41m³/s pour une hauteur mesurée à 3m28 !



Cultiver la mémoire du risque

Les repères de crues sont les témoins des crues passées et permettent de conserver la mémoire des inondations, et améliorer la conscience du risque. Ainsi, de nouveaux macarons seront posés en 2025 sur le territoire de l'Yvette.

Mais pourquoi parle-t-on de crue exceptionnelle ?

Plusieurs critères permettent de définir une crue : sa durée, son débit, sa hauteur... et sa fréquence !

Les crues d'occurrence moyenne varient entre 2 et 20 ans, c'est-à-dire qu'elles ont une chance sur 2 (biennale) ou 20 (vicennale) d'arriver par an !

Au-delà, il est plus rare qu'elles surviennent (cinquantennale, centennale, ...) mais tout à fait possible qu'elles se produisent chaque année, d'autant que le changement climatique accentue la fréquence et l'intensité des événements extrêmes, les rendant de moins en moins exceptionnels.

Prévenir et alerter les populations, une priorité pour le SIAHVY

Depuis 2016, le SIAHVY s'est doté d'un système d'alerte afin d'avertir rapidement les riverains de l'Yvette des risques de crues, en transmettant régulièrement des bulletins d'information.

Ce système d'alerte est gratuit et accessible sur inscription sur le site du SIAHVY.



EN 1 CLIC

HAUTEURS D'EAU



POUR ALLER PLUS LOIN

Depuis avril 2025, vous pouvez suivre le niveau de l'Yvette en temps réel sur nos 4 stations de mesure : St-Rémy-lès-Chevreuse, Orsay, Villebon-sur-Yvette et Longjumeau.



QUELQUES CHIFFRES PENDANT LES CRUES D'OCTOBRE 2024

La cellule opérationnelle a fonctionné **24h/24h et 7j/7** pour surveiller les ouvrages et alerter la population, **du 9 octobre au 20 octobre**

44 bulletins d'information émis par le SIAHVY

Plus de 150 000 SMS transmis



Plus de 15 tonnes de déchets

ont été retirées au niveau des ouvrages hydrauliques, pour éviter tout risque d'obstruction des cours d'eau



Nettoyage des ouvrages hydrauliques pendant la crue

À quoi sert le Bulletin Crue ?

Le bulletin d'info crue est réalisé par le SIAHVVY pour vous avertir de la situation sur l'Yvette et ses affluents.

Qu'est ce qu'une station de jaugeage ?

Quatre stations de jaugeage servent à mesurer la hauteur d'eau dans la rivière. L'évolution du niveau d'eau sur les 3 heures passées est indiquée ainsi que le seuil de débordement de la rivière. Vous pouvez également retrouver cette information sur notre site Internet www.siahvy.fr

Comment comprendre l'infiltration ?

Le curseur indique l'état actuel de l'infiltration des sols, plus le niveau se rapproche de « Nulle » (sols saturés, infiltration inopérante), plus important est le risque de ruissellement.

À quoi correspond l'état des bassins ?

Il y a 6 bassins sur l'Yvette et 6 bassins sur ses affluents. Leur remplissage au cours de l'événement est matérialisé sous forme de jauge et l'évolution de leur niveau d'eau sur les 3 heures passées est aussi notée.

Quelles sont les questions que je dois me poser pour mieux me situer et anticiper les événements ?



Qu'indique l'état actuel ?

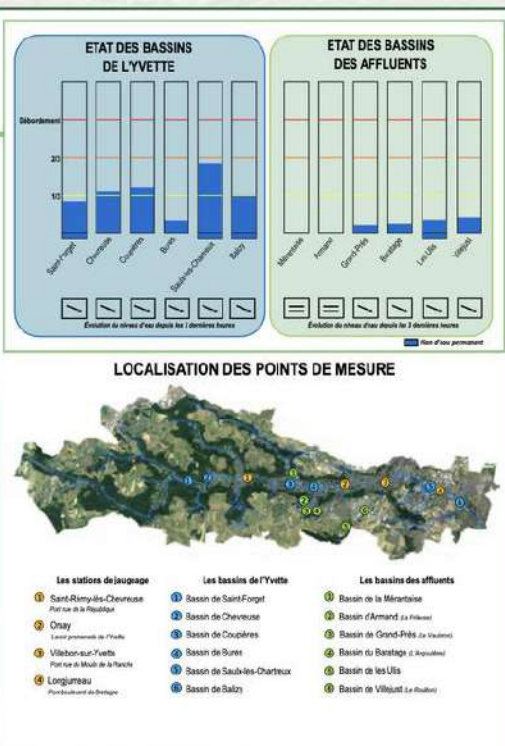
Avertir très rapidement de la situation en temps réel. 4 niveaux d'information sont indiqués en relation avec les hauteurs d'eau relevées et les prévisions hydrométéorologiques.

Que signifie un cumul de précipitations ?

Un cumul correspond à une quantité de pluie relevée à un endroit du territoire. 3 stations de relevés existent et indiquent le cumul « du jour » ainsi que ceux estimés (d'après les prévisions à venir) jusqu'à 3 jours.

Pourquoi des lignes sont notées en rouge ?

L'écriture en rouge ne signifie pas que les éléments notés sont urgents. Il s'agit d'éléments de synthèse formulés par le SIAHVVY, résumant la situation du moment.



En fonction de la localisation des stations, suis-je directement concerné ?

Si oui, je compare les informations : seuil de débordements, niveau en temps réel, l'état d'infiltration des sols et les prévisions à venir. Si non, je m'intéresse à l'infiltration des sols et les prévisions météorologiques, l'infiltration nulle engendrant des ruisselllements pour lesquels je peux être concerné, même loin de la rivière.

Quelle est ma position par rapport à un bassin de rétention ?

En aval d'un bassin, j'ai plus de risque d'être concerné par une montée des eaux qu'en amont.

Où trouver d'autres informations ?

Je consulte le Plan Communal de Sauvegarde de ma commune en recherchant les conséquences associées à l'atteinte de certains seuils de remplissage de bassin.

Des solutions fondées sur la nature pour réduire le risque inondation

Depuis 2014, le SIAHVVY privilégie les solutions fondées sur la nature pour réduire les risques d'inondations.

En effet, la restauration des zones humides et des cours d'eau ou encore la désimperméabilisation des sols permettent de ralentir le ruissellement, de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de réguler les inondations, tout en apportant des bénéfices pour la biodiversité.

AMÉNAGER des zones d'expansion de crue pour réduire les inondations

Restaurer la fonctionnalité hydromorphologique de l'Yvette permet de reconnecter son lit mineur avec les zones naturelles de son lit majeur. Ainsi, en période de crues, l'eau peut s'épandre naturellement dans ces zones, ce qui permet de limiter l'ampleur des inondations, en stockant l'eau, en ralentissant les écoulements et en écrétant les pics de crues. **Les caractéristiques d'un cours d'eau renaturé créent un environnement favorable à la biodiversité, et participent également au ralentissement de l'écoulement.**

Schéma de la rivière avant renaturation

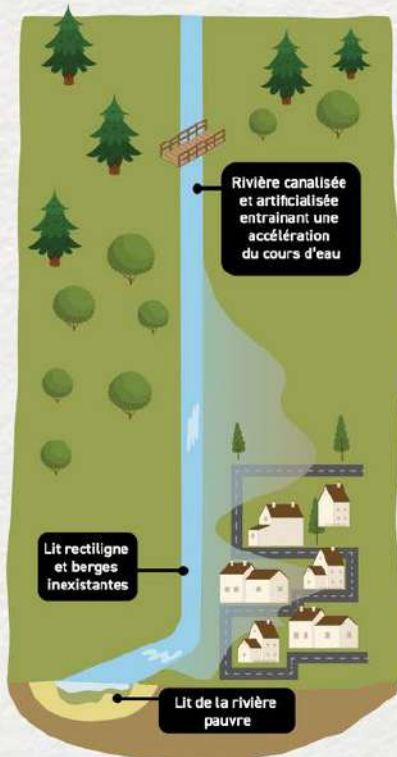
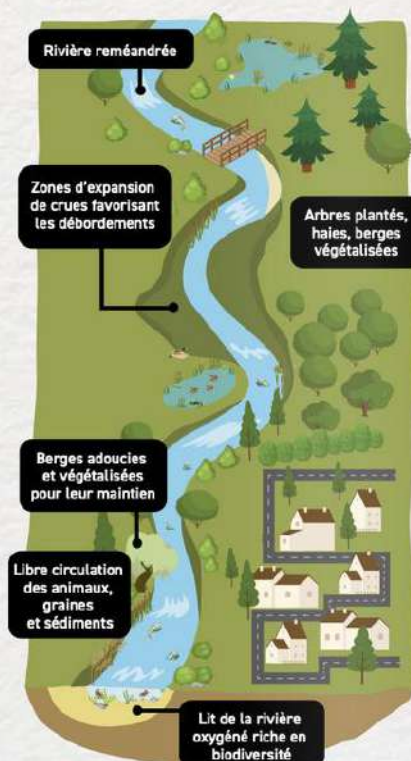


Schéma de la rivière après renaturation





Reméandrage sur l'Yvette à Orsay

Travaux le long de l'Yvette, sur le campus d'Orsay

En 2019 – 2020, le SIAHVVY a opéré des travaux le long de l'Yvette, au sein du campus de l'Université Paris-Saclay. Le projet ambitionnait de restaurer la continuité écologique du cours d'eau, de valoriser les espaces naturels et d'améliorer la gestion du risque d'inondation. Les travaux ont compris la suppression du clapet d'Orsay qui empêchait la libre circulation des espèces piscicoles et son remplacement par une rampe en enrochement, mais aussi le reméandrage de la rivière pour redonner au cours d'eau un aspect au plus proche du naturel. Des zones humides ont été ainsi reconnectées à l'Yvette pour favoriser la biodiversité et la gestion des inondations.

L'objectif de ces travaux était d'augmenter les surfaces de débordement dans les zones d'expansion naturelle des crues de 42 000 m³.

Retour d'expériences

“ Lors de cette crue inédite d'octobre 2024, le campus vallée de l'Université Paris-Saclay a subi de nombreux dégâts. Mais ils auraient été tout autre si les travaux de renaturation réalisés par le SIAHVVY n'avaient pas été entrepris. En effet, ceux-ci ont notamment permis de gagner du temps – un temps mis à profit pour communiquer et sécuriser les installations – et d'atténuer l'ampleur des dégâts. ”

Christophe Bienvenu,
directeur de l'Université
Paris Saclay

Le Ru de la Cressonnière, un exemple d'aménagement en milieu urbain

Busé et canalisé durant de nombreuses années, le Ru a été remis à ciel ouvert et réaménagé sur environ 700 mètres. Cette restauration écologique a permis non seulement de limiter les impacts des inondations récurrentes dans le secteur, mais de participer également à sa valorisation paysagère en offrant aux riverains un îlot de nature en plein cœur de ville.

Avant travaux ru canalisé invisible



Après travaux



Ancien ouvrage hydraulique retiré

Des solutions fondées sur la nature pour réduire le risque inondation

RESTAURER des zones humides

Préserver et restaurer les milieux humides permet de stocker l'eau en hiver et donc de diminuer l'intensité des crues, mais aussi de la restituer au milieu naturel en été lorsque les cours d'eau sont au plus bas et ainsi soutenir l'étiage des rivières.

Les milieux humides en relation étroite avec la rivière (bras morts, prairies inondables...), sont des champs naturels d'expansion des crues.

Les reconnecter avec la rivière est une solution efficace et nécessaire afin de créer des « **zones tampons** » où l'eau se stocke lors de crues.

Plus souvent et plus longtemps en eau, elles peuvent jouer leur rôle de frayère, d'atténuation des crues, d'épuration de l'eau, de piège à CO₂, etc.

QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2014,
le SIAHVVY a réalisé
10 chantiers
de restauration
écologique
de l'Yvette et
de ses affluents



environ
200 000 m³
de volume
supplémentaire
disponible
pour les crues



POUR ALLER PLUS LOIN

Depuis mars 2025, une étude est en cours pour localiser les zones potentielles d'expansion des crues sur le bassin versant de l'Yvette : zones naturelles, parkings, terrains de sports...

L'objectif est de prioriser les zones les plus efficaces pour la prévention des inondations. Plusieurs scénarios seront proposés afin de construire le nouveau programme pluriannuel du SIAHVVY, à l'automne 2025.

DÉSIMPÉRMÉABILISER les sols

En milieu urbain, l'artificialisation des sols augmente significativement le ruissellement.

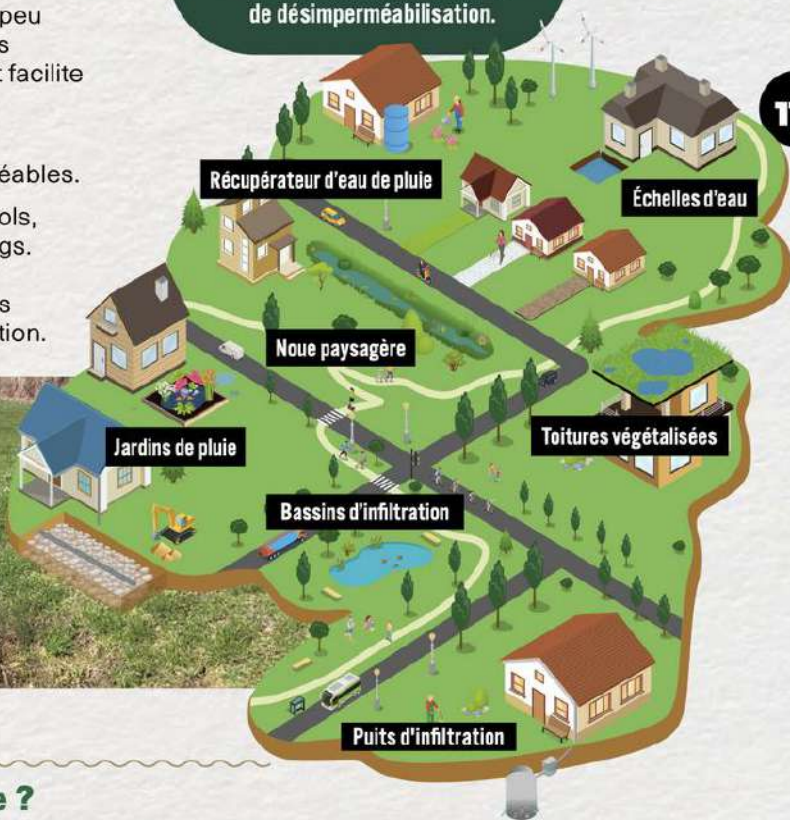
En permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer au plus près de là où elle tombe, cela évite de grossir un peu plus les rivières déjà en crue ou de surcharger les réseaux pluviaux au risque qu'ils ne débordent et facilite le rechargement des nappes phréatiques.

Il s'agit donc de créer ou restaurer des surfaces végétalisées et privilégier des revêtements perméables.

Il est aussi possible de désimperméabiliser les sols, par exemple dans les cours d'école ou les parkings. En parallèle, il est possible de déconnecter des gouttières pour renvoyer leurs eaux pluviales vers des jardins de pluies ou dans des noues d'infiltration.



Exemple d'une noue paysagère



11

Le CURAGE, une fausse bonne idée ?

Lors de réunions publiques et sur les réseaux sociaux, le SIAHVV est souvent interpellé à propos du curage de l'Yvette.

Pourquoi la rivière n'est-elle plus curée comme il y a 30 ans ?

Le curage consiste à extraire les sédiments présents dans le lit d'un cours d'eau.

Mais, augmenter la section d'écoulement par approfondissement du lit n'est pas sans conséquence. D'autant que la régulation du débit est déterminée par le niveau en aval, et non par la profondeur d'un cours d'eau.

Cela peut aussi engendrer des dégâts en aval, raison pour laquelle il faut toujours mener une réflexion globale. On ne peut pas aménager un endroit sans penser aux potentielles répercussions sur l'aval.

Curer une rivière, est néfaste pour les écosystèmes aquatiques

En effet, cela impacte l'hétérogénéité du lit du cours d'eau en termes de rugosité, de hauteur d'eau, de sinuosité... et fatalement nuit également à la biodiversité du cours d'eau. Tant que les ouvrages hydrauliques rompent la continuité sédimentaire des cours d'eau, l'accumulation des sédiments reviendra rapidement.

Dans la lutte contre les inondations, la stratégie de ralentissement des eaux par la renaturation des cours d'eau et la diminution du ruissellement, est plus efficace.

Aujourd'hui, les opérations de curage sont subordonnées à une demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires. Le SIAHVV réalise des opérations de curage uniquement lors de projets de restauration écologique globale.

“ La solidarité amont-aval
À l'échelle très locale, il est tout à fait compréhensible que chacun veuille se débarrasser au plus vite de l'eau en la faisant partir plus bas. Mais si tout le monde fait la même chose, cela augmente le risque d'inondation pour les personnes situées en aval...
...mais aussi, finalement, pour soi-même.
Tout le monde se situe en aval de quelqu'un ! ”



Des solutions pour réduire le risque inondation

Les bassins de rétention

Créés dans les années 1960-1980 afin de limiter les inondations et protéger les biens et les personnes, les bassins de rétention étaient dimensionnés pour des crues d'occurrence moyenne (au maximum, 1 chance sur 20 d'arriver par an).

Comment fonctionne un bassin de rétention ?

Le bassin de rétention a un mode de remplissage passif, il se remplit et se vide automatiquement quand le niveau de la rivière dépasse un certain seuil. Il comporte une entrée et une sortie dont l'ensemble est surveillé à distance grâce à la télégestion.



Système de surveillance des hauteurs d'eau dans les bassins

Si un bassin vient à se remplir au-delà de ses 2/3, le risque d'inondation est très probable. Le déversoir de sécurité joue le rôle du « trop plein », et l'eau s'écoule vers la rivière déjà très haute.

“ Un bassin de rétention est une zone de stockage à ciel ouvert, créé en dérivation d'un cours d'eau, pour permettre de stocker le surplus d'eau de la rivière, le temps des intempéries. ”



QUELQUES CHIFFRES

2024, 5 crues biennales

ont été totalement écrêtées par les bassins, illustrant une année particulièrement pluvieuse



Que se passe-t-il lors d'une crue ?

Lors d'une crue, lorsque la rivière atteint une certaine hauteur, le bassin se remplit naturellement. Une fois le pic de crue dépassé, le bassin se vide progressivement. Aucune manipulation des ouvrages n'est nécessaire pendant la crue, et tant que le niveau de la rivière reste haut.

Toutefois, des vannes de régulation viennent compléter le dispositif pour vidanger les bassins. Elles sont utilisées uniquement pendant les périodes d'accalmies, et lorsque le niveau de la rivière en aval a baissé. Cela permet de récupérer un maximum de volume de stockage en prévention de futures pluies.

Pourquoi y a-t-il des inondations malgré les bassins ?

Lors d'épisodes pluvieux très importants, les bassins peuvent se remplir au maximum de leur capacité de stockage. Il devient alors impossible d'y contenir le surplus d'eau de la rivière, l'inondation est inévitable. Lors de ces crues extrêmes, il faut mettre en place d'autres moyens de protection individuels pour réduire la vulnérabilité face à ce risque naturel.

La fausse bonne idée :

Creuser plus profond les bassins de rétention pour gagner en volume utile ?

Creuser davantage n'est pas toujours possible. Chaque action a ses limites. Lorsque l'on creuse trop profond, on risque d'atteindre la nappe phréatique qui se trouve en dessous. Au-delà de l'aspect réglementaire, il n'y aurait aucun bénéfice de stockage supplémentaire puisque les bassins se rempliraient d'eaux souterraines.

Les bassins de Bures-sur-Yvette et de Saulx-les-Chartreux ont vu, en 2019 et 2020, leur volume utile augmenter par terrassement, respectivement de 30 000 m³ et 31 000 m³.

Bassins de Saulx et de Bures



POUR ALLER PLUS LOIN

Étude pour l'optimisation du fonctionnement des bassins

Les consignes de remplissage des bassins ont été établies lors de leur construction. Elles sont fixes, quel que soit le type d'événement : orages, pluies hivernales...

Aussi, une étude sur la dynamique des crues est en cours pour optimiser le fonctionnement des bassins.

Deux objectifs ressortent de cette étude :

- Gagner du volume utile pour les événements de moyenne occurrence quand cela est possible.
- Gagner du temps pour permettre la protection des biens et des personnes en cas de crue extrême.

Selon les résultats, les travaux jugés nécessaires sont intégrés au Programme Pluriannuel d'Investissement du SIAHVV. Des modifications des consignes peuvent intervenir, nécessitant une autorisation préfectorale.

Comprendre qui fait quoi

pendant un évènement hydrométéorologique

PRÉFECTURE

Dirige et coordonne
les opérations de secours



SIAHVY

Informe et alerte sur

- les niveaux des cours d'eau
- l'état des bassins
- les dangers potentiels
- les données hydrométéorologiques

Surveille les cours d'eau et gère
les bassins 24h/24 et 7j/7



COMMUNE

Informe et assure
la sauvegarde
de la population
Déclenche le PCS *



RIVERAINS

Se mettent en sécurité
S'informent des risques
Protègent leurs
habitations



**PRÉVENTION DES
INONDATIONS, C'EST
L'AFFAIRE DE TOUS !**

L'Yvette est un cours d'eau non domanial,
il appartient donc aux propriétaires riverains
d'en assurer l'entretien

L'entretien des cours d'eau est une opération régulière
visant à maintenir :

- **le bon écoulement des eaux** : élimination des débris et végétaux obstruant la rivière,
- **l'équilibre écologique** : préservation de la biodiversité et des habitats aquatiques,
- **la stabilité des berges** : gestion des arbres et végétaux pour limiter l'érosion.

*Plan communal
de sauvegarde

Face au risque inondation, j'adapte mon logement

Depuis 2014, le SIAHVVY a engagé de nombreux travaux afin de limiter les débordements des cours d'eau lors de crue de faible à moyenne occurrence (20 ans à 50 ans).

Pour autant, dans le cas de crues extrêmes comme celles d'octobre 2024, le risque ne peut pas être supprimé.

Il existe toutefois des solutions pour limiter les conséquences des inondations, à l'échelle des habitations.

Il convient de réaliser en premier lieu un diagnostic de vulnérabilité, qui permet :

- d'identifier les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- de définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels,
- d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser votre maison.

Grâce à ce diagnostic, vous détenez des solutions permettant d'améliorer votre protection et celle de vos biens en cas d'inondation à venir.

Vous avez la possibilité d'agir immédiatement pour réduire les éventuelles pertes matérielles et favoriser un retour rapide à la normale.

Le diagnostic en bref

- Un expert vous rend visite à votre domicile durant 1 à 2 heures.
- un rapport personnalisé, remis en main propre, vous permet d'évaluer le risque réel de votre bien, de connaître la teneur des travaux préconisés et de les prioriser, mais également de savoir agir en cas d'alerte et de gérer l'après (limitation des coûts et des dégâts).



L'installation de batardeaux devant les portes peut faire partie des dispositifs préconisés



ZOOM PAPI ORGE-YVETTE

Du PEP au PAPI...

Mis en œuvre entre 2019 et 2025, le PEP (Programme d'Études Préalables) se concrétise par la mise en place de démarches d'amélioration de la connaissance (diagnostics de vulnérabilités, études hydrauliques...), de préparation à la gestion de crise (exercices de crise, retour d'expérience...) et le développement d'outils d'information et de sensibilisation.

Il a permis d'obtenir une meilleure connaissance du territoire et de ses enjeux, ainsi que la compréhension complète du fonctionnement hydraulique.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui devrait être labellisé en 2026, compile toutes les actions que les collectivités et les acteurs du territoire vont décider de mettre en place sur 6 ans, pour répondre à une stratégie commune de réduction de la vulnérabilité du territoire.

Les travaux de réduction de vulnérabilité pour des biens à usage d'habitation situés dans le périmètre du PAPI et portés par des particuliers, pourront être subventionnés, selon certaines conditions.

15



POUR ALLER PLUS LOIN

À partir de mai 2025, afin de vous aider à identifier les mesures à prendre, le SIAHVVY propose un diagnostic gratuit de réduction de vulnérabilité.

Les critères d'éligibilité et les conditions d'inscription seront prochainement sur le site du SIAHVVY. Le bureau d'études retenu est OSGAPI.



Travaux de renaturation

à Gif sur Yvette

Le SIAHVVY réalise sur la commune de Gif-sur-Yvette des travaux conséquents de renaturation de l'Yvette couplés à une sécurisation du bassin.

À la suite de l'étude de vulnérabilité du bassin de Couprières, ayant mis en évidence des dysfonctionnements, mais aussi des risques de sécurité de sa digue sud, des travaux de sécurisation et de restauration écologique sont entrepris, du bassin de Couprières jusqu'à la confluence avec la Mérantaise.



Le projet en quelques chiffres :

- 1,6 km de cours d'eau renaturés avec des berges en pente douce
- + 10 000 m² de zones humides créées
- + 11 600m³ de volume utile supplémentaire de stockage
- 1 ouvrage hydraulique supprimé

Contexte

- Un cours d'eau appauvri présentant un obstacle à la continuité écologique.
- Une zone humide altérée et déconnectée de l'Yvette.
- Un bassin dysfonctionnel présentant un risque de rupture de la digue sud.
- Une efficacité hydraulique limitée et des crues difficilement absorbables.

Objectifs

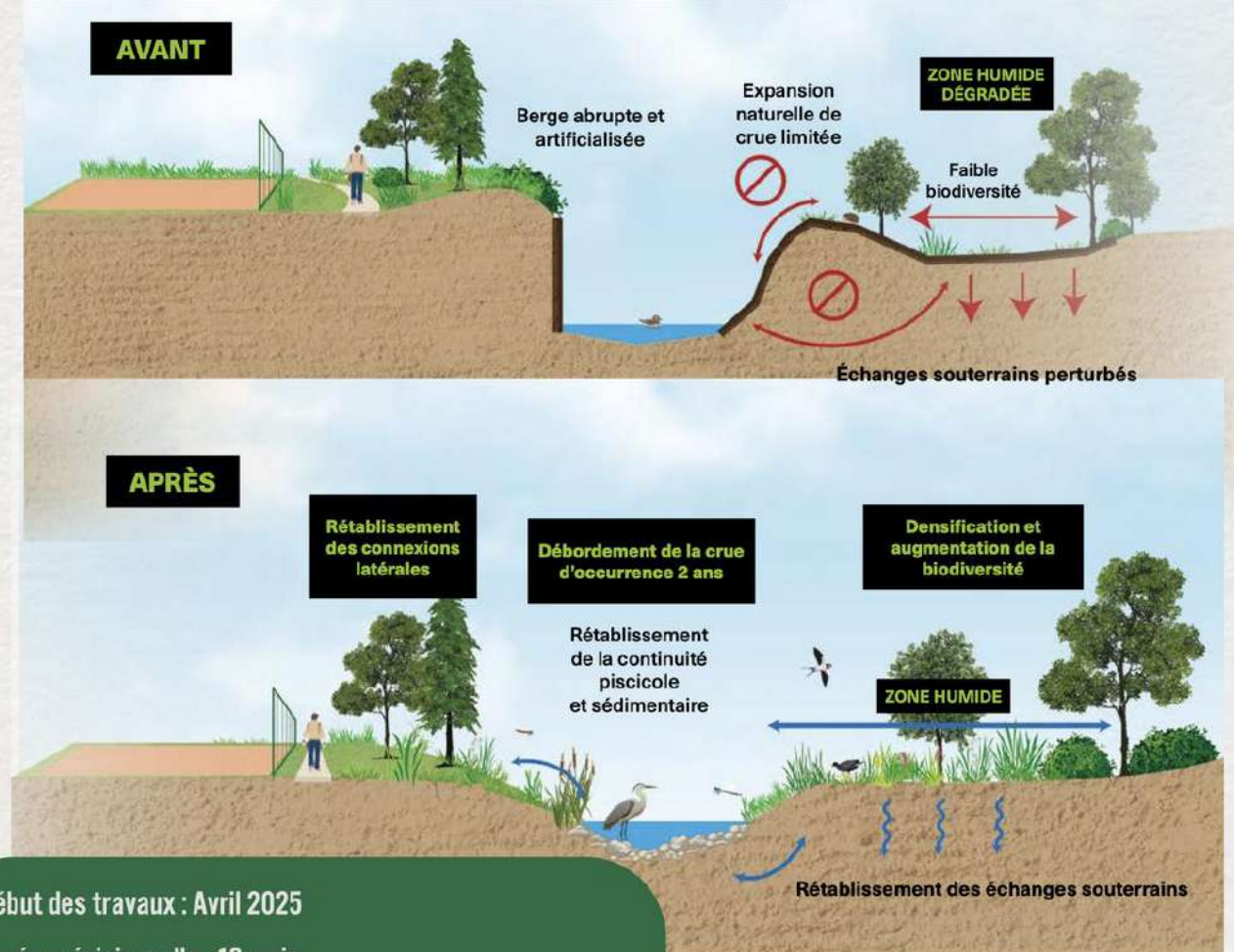
- 1 Redonner à la rivière un aspect au plus proche du naturel.
- 2 Augmenter les zones naturelles d'expansion de crues.
- 3 Sécuriser le bassin et optimiser son fonctionnement.
- 4 Mettre en valeur les circulations douces dans le bassin.

Un nouveau visage pour le bassin de Couprières



17

De berges artificialisées vers des berges plus naturelles



Début des travaux : Avril 2025

Durée prévisionnelle : 18 mois

Coût : 11 millions d'Euros

Financement : SIAHVV et l'Agence de l'Eau Seine Normandie



Nouvelle station de traitement des eaux usées

de la Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis, la construction avance

En septembre 2024, le SIAHVVY a lancé les travaux de construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis.

Ce projet marque une étape essentielle dans l'amélioration du traitement des eaux usées des deux communes et la préservation de l'environnement local.

Septembre 2024 - Création des voies d'accès de chantier et aménagements des zones de stockage



Septembre 2024 - Terrassement des fondations des locaux d'exploitation



Octobre 2024 - Ferrailage des radiers et des longrines des locaux d'exploitation



Janvier 2025 - Préparation à la réalisation des voiles courbes (bassin d'anoxie/anaérobie)



La nouvelle station, une nécessité

Plusieurs éléments ont motivé la décision de construire une nouvelle unité de traitement :

- Le SIAHVVY est, depuis le 1^{er} janvier 2018, propriétaire de l'actuelle station. Cette dernière, construite au début des années 60, présente une capacité de 18 000 EH (Équivalent Habitants).
- Compte tenu de l'évolution de la population et des projets d'aménagement urbain sur les communes de La Verrière et Le Mesnil-Saint-Denis, elle ne serait plus en mesure de traiter les eaux polluantes entrantes à l'horizon 2050.
- L'actuelle station vétuste ne répond plus aux exigences de niveaux de rejets imposées par l'exutoire des eaux traitées en sortie d'ouvrage : le cours d'eau du Rhodon.



Février 2025 - Vue générale du chantier

Une nouvelle station performante et intégrée

D'une capacité de 20 500 EH, la nouvelle station sera composée d'une filière eau assurant les étapes de prétraitement et de traitement biologique des eaux usées de type boues activées et d'une filière boues assurant les étapes de déshydratation et d'évacuation des boues vers un site agréé et normalisé pour valorisation par compostage.

Les niveaux de rejet de la nouvelle station respectent les exigences règlementaires, plus contraignantes que ceux de l'actuelle station, notamment s'agissant des paramètres azote et phosphore. L'exutoire des eaux usées traitées est toujours le cours d'eau du Rhodon.

En complément des performances de la nouvelle station de traitement des eaux usées, le projet prévoit des aménagements d'espaces verts et d'une zone de rejet végétalisée **qui participeront également à la gestion des eaux pluviales** ainsi que la création d'abris pour la petite faune et l'utilisation de matériaux durables.



Novembre 2024 - Pose des nichoirs à bergeronnettes

Une salle dédiée permettra d'accueillir du public sur le site de la nouvelle station.

Des visites destinées aux élèves et enseignants seront animées par le personnel du SIAHVVY au travers d'un parcours tourné vers le cycle de l'eau, la forêt et la biodiversité.

Mars 2025 - Vue générale du chantier

L'agence de l'eau, un soutien institutionnel

Le coût des travaux s'élève à 10 M€ HT et bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, à hauteur de 40%.

Un aperçu des travaux

Les services de l'État se sont prononcés favorablement sur le projet. Après une longue phase d'instruction, le préfet des Yvelines a délivré au SIAHVVY, l'arrêté préfectoral valant autorisation environnementale, le 13 août 2024. **Les travaux ont débuté à la suite, le 2 septembre 2024 pour une durée prévisionnelle de 24 mois.**



Janvier 2025 - Préparation à la réalisation des voiles courbes (bassin d'aération)



Mars 2025 - Réalisation du ferrailage (radier du clarificateur)

20

80 ANS



La journée du patrimoine Samedi 20 septembre 2025, le SIAHVY fête ses 80 ans

Joignez-vous à nous pour une journée remplie de souvenirs, de musique et de convivialité. Ce sera l'occasion de rendre hommage à notre histoire, à nos réalisations et à toutes les personnes qui ont contribué au développement de notre Syndicat.



**Venez nombreux
pour partager ce
moment mémorable
ensemble !**



12 Avenue Salvador Allende
91165 SAULX-LES-CHARTREUX



CONFÉRENCE



MARDI 27 MAI 2025
DE 20H À 22H, ESPACE JEAN RACINE

L'Yvette face au changement climatique.



Conférence publique

Tables rondes, débats
et exposition photo
animés par Frédéric Theulé

Docteur en histoire urbaine,
spécialiste des politiques publiques
d'aménagement du territoire



ENTRÉE LIBRE *

ACCUEIL À PARTIR DE 19H15
ESPACE JEAN RACINE
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
www.siahvy.org - infos@siahvy.org



* Dans la limite des places disponibles.

Conférence débat « L'Yvette face au changement climatique »

MARDI 27 MAI de 20h à 22h

à l'Espace Jean Racine de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Alors que les températures dans le monde continuent d'augmenter, nos ressources en eau subissent des transformations majeures qui affectent non seulement la biodiversité aquatique, mais aussi les communautés humaines qui dépendent de ces précieuses ressources.

Avec l'intervention de climatologues et d'experts en aménagement du territoire, nous explorerons les mécanismes par lesquels le réchauffement climatique influence les régimes hydrologiques des rivières, mais aussi la modification des débits, l'augmentation de la température de l'eau, la fréquence accrue des sécheresses et des inondations, ainsi que l'impact sur les écosystèmes riverains et la faune qui y vit.

Une occasion de sensibiliser le public et de favoriser un dialogue constructif. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour un avenir où nos écosystèmes aquatiques restent sains et résilients.

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site internet du SIAHVY : www.siahvy.org



www.siahvy.org - infos@siahvy.org  